



AU MÉPRIS

LE PERSONNEL DE LA
VILLE D'ORLY
EN A RAS LE BOL

Pour :

- Un plan de titularisation des contractuels pour répondre à la précarité des emplois.
- Embauche de personnel pour assurer un service de qualité
- L'arrêt des méthodes d'encadrement mettant en souffrance les personnels
- L'amélioration des conditions de travail

De plus, dans le cadre de l'épidémie du COVID 19 et ses conséquences :

- Nous demandons le retrait immédiat des regroupements des structures de loisirs pendant les temps péri et extra scolaires
- Que les agents ne subissent aucune pression lorsqu'ils s'estiment en danger grave et imminent et légitimes à faire valoir leur droit de retrait
- Que les personnels contractuels et vacataires ne soient pas laissés dans la précarité et qu'aucun contrat ne soit interrompu dans la période et que personne ne soit laissé sans rémunération
- Que les conditions de télétravail pour les agents correspondent à celles du décret toujours en vigueur régissant le télétravail dans la fonction publique notamment en matière de matériel et d'assurance
- Retour de la présence des syndicats au Pré Commission Administrative Paritaire
- **De véritables** concertations pendant les dialogues sociaux
- Demande de valorisation du travail des agents par une CIA à 150% pour tous dans le cadre de la surcharge de travail pendant la pandémie

Pour faire valoir vos droits, vous faire entendre vous pouvez vous mettre en grève 1h, 2h etc....où toute la journée à partir du Jeudi 11 Février 2021 reconductible,
Pour manifester votre mécontentement

Les syndicats SUD-CT/ CAT / CFDT